<u>Utilisateurs du service</u>:

L'administrateur :

Employé d'agrur, il est chargé de la saisie des informations dans l'ERP AGRUR

- Il inscrit les nouveaux utilisateur (clients ou producteur)
- Il gère ces mêmes utilisateurs en pouvant les désactivé/réactivé
- Il attribut les certifications au profil producteur
- Il rentre les données nécessaires à la traçabilité des produits (Variétés, Communes, AOC, etc.)
- Il rentre les nouvelles livraisons
- Il détails les lots
- Il définit les conditionnements et donc les produits
- Il gère les commandes et leurs statuts

Le producteur :

Partenaire de la coopérative adhérent ou non à celle-ci, il doit contacter Agrur au préalable pour bénéficier d'un compte utilisateur. Une fois le compte obtenu il pourra :

- Gérer ses informations
- Gérer ses vergers
- Voir l'historique de ses livraisons

Le client :

L'organisation souhaitant devenir cliente de la coopérative AGRUR pour accéder à leur catalogue devra faire une demande de compte au préalable. Une fois celui-ci obtenu, le client pourra :

- Accéder au catalogue des produits de la coopérative
- Formuler des commandes
- Suivre ces dernières
- Gérer ses informations